



**SYNDICAT MIXTE POUR LA COLLECTE
ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
DE MOLSHEIM & ENVIRONS**

Séance du 12 juillet 2016

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Réunion de Bureau du 12 juillet 2016, au siège du Select'Om, à 09 h 30

Convocation du 5 juillet 2016

Date d'affichage du 22 juillet 2016

Nombre de membres : - en exercice : 6
- présents : 5
- votants : 5

Membres présents :

M. André AUBELE, Président

MM. Gilbert ECK, Jean-Philippe HARTMANN, Alain HUBER, Vice-Présidents

Mme Laurence JOST, Vice-Présidente

Membres excusés :

M. Guy HAZEMANN, Vice-Président

Assistaient également à la séance :

Mme Laetitia BECK, Directrice Générale des Services

DELIBERATION N°B038-09-2016

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 5 JUILLET 2016

LE BUREAU,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-1, L 5211-10, L 2121-23 et L 2121-9 ;

VU la délibération N°04-01-2016 du Comité Directeur en sa séance du 9 février 2016 statuant sur les délégations permanentes du BUREAU et du Président ;

APPROUVE Sans observation le procès-verbal des délibérations du Bureau en sa séance du 5 juillet 2016 ;

ET PROCEDE à la signature du registre des délibérations.

Membres en exercice	: 6	Vote à main levée :	pour	: 5
Membres présents	: 5		contre	: 0
Membres représentés	: 0		abstention	: 0

DELIBERATION N°B039-09-2016

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHE N°2015-07 PORTANT SUR LE LOT N°4
« BARDAGE ET FAÇADES »**

LE BUREAU,

- VU** le décret N° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant Nouveau Code des Marchés Publics ;
- VU** la circulaire du 3 août 2006 portant manuel d'application du code des marchés publics ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5210-1 et suivants ;
- VU** la délibération N°012-02-2015 du Comité Directeur du 03 mars 2015 portant révision de l'autorisation de programme et crédits de paiement AP1 ;
- VU** la délibération du Comité Directeur N°04-01-2016 en date du 9 février 2016 et portant sur les délégations permanentes d'attribution au Bureau et au Président ;
- VU** la délibération du Bureau N°B043-10-2015 du 29 septembre 2015 portant attribution du marché n°2015-07- lot 4 « Bardage et façades » à la société SOPREMA ENTREPRISES ;

CONSIDERANT que l'avancée des travaux a fait apparaître le nouveau besoin suivant : fourniture et pose d'isolant polyuréthane 40 mm à l'arrière du caisson des volets roulants sur 98 ml pour un montant de 3 944,45 € HT et a rendu inutile les joints creux entre lames sur 27 ml pour un montant de 414,45 € HT;

1° APPROUVE la signature d'un avenant d'un montant de 3 530,00 € HT portant sur les modifications susvisées.

2° AUTORISE Monsieur le Président à signer les pièces contractuelles correspondantes.

Membres en exercice	: 6	Vote à main levée :	pour	: 5
Membres présents	: 5		contre	: 0
Membres représentés	: 0		abstention	: 0

DELIBERATION N°B040-09-2016

OBJET : INSTRUCTION TRANSITOIRE N°1 RELATIVE AUX EXONERATIONS FACULTATIVES DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES POUR L'EXERCICE 2017 AU TITRE DES LOCAUX PROFESSIONNELS A USAGE INDUSTRIEL OU COMMERCIAL ET DES LOCAUX ASSUJETTIS A LA REDEVANCE SPECIALE D'ELIMINATION DES DECHETS ASSIMILES AUX DECHETS MENAGERS.

LE BUREAU,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-10 et L 2333-78 ;
- VU** le Code Général des Impôts et notamment son article 1521 ;
- VU** la délibération du Comité Directeur N°04-01-2016 en date du 9 février 2016 et portant sur les délégations permanentes d'attribution au Bureau et au Président ;
- VU** la délibération N°017-03-2016 du Comité Directeur en sa séance du 28 juin 2016 portant reconduction du principe des exonérations relatives à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'exercice 2017 selon les cas d'ouverture fixés au 1 de l'article 1521-III du CGI et L 2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que l'organe délibérant avait déterminé en ce sens les conditions générales de recevabilité sur la base de l'état provisoire résultant des informations transitoires, en déléguant expressément au BUREAU le pouvoir d'adapter concrètement et au cas par cas ce dispositif au respect des règles fixées et en fonction d'une part des vérifications effectuées a posteriori au titre des demandes de renouvellement et, d'autre part, des nouvelles requêtes déposées avant le 5 octobre 2016 conformément à l'article 1639 A bis II du Code Général des Impôts ;

CONSIDERANT l'ensemble des dossiers présentés à l'instruction du 12 juillet 2016 ;

1° ARRETE Suite à la première instruction transitoire en date du 12 juillet 2016, la liste des locaux professionnels à usage industriel ou commercial bénéficiaires d'une mesure d'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au titre de l'exercice 2017 et en application des articles 1521-III 1 et 2 bis du Code Général des Impôts, intégrant également, conformément à l'article L 2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales, les locaux dont disposent les redevables de la Redevance Spéciale d'élimination des déchets assimilés, selon l'état exhaustif suivant :

Base réglementaire de l'exonération		Nom du propriétaire des locaux à exonérer	Adresse du propriétaire	Code postal	Commune du propriétaire	Exploitant	Adresse du lieu d'imposition	Code postal	Commune du lieu d'imposition	N° invariant	décision du 12 juillet 2016	motif
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	SCI PRESTICIB	33 Avenue Gerbeviller	54300	LUNEVILLE	ZARGAL SARL	4 Rue Guynemer	67120	ALTORF	0564693B	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	SOCIETE ANDRE BAZIN	1 Rue de Sainte-Marie	70300	BREUCHES-LES-LUXUEILS	BOUCHERIE ILLER	9001 Rue de Dachstein	67120	ALTORF	0449138M	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Monsieur	WINTZ Charles	35 rue principale	67310	DAHLENHEIM	vacant	35 rue principale	67310	DAHLENHEIM	0024493R	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	SAS LES FLEURS DU GAENTZIG	3 Rue Mercure	67120	DORLISHEIM	SAS LES FLEURS DU GAENTZIG	3 Rue Mercure	67120	DORLISHEIM	0265641S	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Monsieur	SCHRAMM Emile	93 Grand Rue	67120	DORLISHEIM	vacant	93 Grand Rue	67120	DORLISHEIM	0032063R	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Monsieur	BOEHM Fernand	22 rue de la gare	67120	DUPPIGHEIM	SARL MULLER FRERES	4 rue des platanes	67120	DUPPIGHEIM	0036814V	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	STRUB SA	8 Avenue Jean Prêcheur	67120	DUPPIGHEIM	SA STRUB	4 Av Jean Prêcheur	67120	DUPPIGHEIM	0036857F	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	STRUB SA	8 Avenue Jean Prêcheur	67120	DUPPIGHEIM	SA STRUB	8 Av Jean Prêcheur	67120	DUPPIGHEIM	0470056C	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	STRUB SA	8 Avenue Jean Prêcheur	67120	DUPPIGHEIM	SA STRUB	6 Av Jean Prêcheur	67120	DUPPIGHEIM	0609319Y/0609321B/0036858B	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	SCI 28 AMPERE	11 Rue de la Chapelle	67120	DUTTLENHEIM	Peinture SCHAEFFER SAS	28 Rue Ampère	67120	DUTTLENHEIM	0440639X/0440643S	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	SCI CRYSTAL PALACE	24 Rue du Charme	67130	RUSS	LUX ZENITHAL	1 Rue des Pionniers	67120	DUTTLENHEIM	0442372	refus	demande non formulée pour 2017

Base réglementaire de l'exonération		Nom du propriétaire des locaux à exonérer	Adresse du propriétaire	Code postal	Commune du propriétaire	Exploitant	Adresse du lieu d'imposition	Code postal	Commune du lieu d'imposition	N° invariant	décision du 12 juillet 2016	motif
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	SCI LES TROIS 7 par LORENTZ Jean-Marc	1 rue des Perdrix	67310	BERGBIETEN	Lorenz light technic	7b rue Ampère	67120	DUTTLENHEIM	0585820S	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	SCI PRIMEVERE	13 rue de la fontaine	67430	WALDHAMBACH	Rema Tip Top Nord Alsace	20 rue Ampère	67120	DUTTLENHEIM	120244166	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	SCI 4R	161 Rue d'Altorf	67120	DACHSTEIN	RAUGEL AGENCEMENT	7 avenue de la Concorde	67120	ERNOLSHEIM BRUCHE	1280253074	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	SCI A. FLEURY	38 rue du Haut Fourneau	67130	GRANDFONTAINE	INTERMARCHE	24 Route du Donon	67130	LA BROQUE	0436860C/04450 53D	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame	REEG Danielle	119 Rue du Général De Gaulle	67520	MARLENHEIM	LES NOUVEAUX PAYSAGISTES	6 Rue de l'Europe	67520	MARLENHEIM	0207878	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	SCI JADAL par MODUGNO Michel	Rue Michel Poulmarch	76800	SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	ORTH SAS	9001 Gutleutgarten		MARLENHEIM	0207890	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	Société LOCOFI	1 D rue du Général de Gaulle	67190	DINSHEIM	ALSAPAN	2 Rue de Bruxelles	67520	MARLENHEIM	0469218/056388 7/0585277/06014 83	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	JLE HOLDING	6 Rue Jean-Marie Lehn	67120	MOLSHEIM	ATOO BOIS SARL	19 Route Ecospace	67120	MOLSHEIM	0469127B	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	MERCEDES BENZ	11 rue Mercedes-Benz	67120	MOLSHEIM	MERCEDES BENZ MOLSHEIM	11 rue Mercedes-Benz	67120	MOLSHEIM	0439178S/04391 79M/0407436X/ 0540779C/05449 70T/0553422S	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	SCI ISIS	1Bis Quai des Anciens Abattoirs	67120	MOLSHEIM	Y MONTAGE	1 Quai des Anciens Abattoirs	67120	MOLSHEIM	0453133H	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Monsieur	KNITTEL Dominique/SCI ST JOSEPH	13 Rue des Grandes Pièces	67130	LUTZELHOUSE	Art Bois SARL	4 Mullerhof	67130	MUHLBACH/BRUCHE	0572507N	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	SCI Maison Blanchet	lieu dit BREIMATT	67130	MUHLBACH	Laboratoire SVM	lieu dit BREIMATT	67130	MUHLBACH/BRUCHE	0593237D/05932 48T	refus	demande non formulée pour 2017

Base réglementaire de l'exonération		Nom du propriétaire des locaux à exonérer	Adresse du propriétaire	Code postal	Commune du propriétaire	Exploitant	Adresse du lieu d'imposition	Code postal	Commune du lieu d'imposition	N° invariant	décision du 12 juillet 2016	motif
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	SCI CARYOTA	Lieu -dit HAGEL	67230	KERTZFELD	FRANCE LITERIE	4 rue Hermès	67190	MUTZIG	0440517U	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Monsieur	LOTZ Daniel	14 Rue des Oiseaux	67700	HAEGEN	local vétuste	5 Route d'Obersteigen	67310	ROMANSWILLER	0205365	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	SCI ANDLAUER Etienne	39 avenue de la Gare	67560	ROSHEIM	ANDLAUER SAS	39 avenue de la Gare	67560	ROSHEIM	0239431W	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	SCI GIJA	16 B rue de Schirmeck	67570	ROTHAU	HCPC	16 B rue de Schirmeck	67570	ROTHAU	0463259	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	SCI Oberfeld	5 rue de la chapelle	67280	URMATT	Taglang Poids Lourds	5 A rue de la chapelle	67280	URMATT	0459647	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	SCI Oberfeld	5 rue de la chapelle	67280	URMATT	Transports Taglang	5 A rue de la chapelle	67280	URMATT	0566088	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame	DENNINGER Marie	1 place du marché	67310	WASSELONNE	Quincaillerie Denninger	1 pl du marché	67310	WASSELONNE	0358466	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	EPI	1 Rue de l'Europe	67520	MARLENHEIM	ALSAPAN	10 Rue Industrielle	67310	WASSELONNE	5200438348	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	EPI	1 rue de l'Europe	67520	MARLENHEIM	ALSAPAN	18 Rue du Ried	67310	WASSELONNE	0459144	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	EPI	1 rue de l'Europe	67520	MARLENHEIM	ALSAPAN	20 Rue du Ried	67310	WASSELONNE	0360800	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	EPI	1 rue de l'Europe	67520	MARLENHEIM	ALSAPAN	6 Rue Industrielle	67310	WASSELONNE	0454172	refus	demande non formulée pour 2017
1521-III 1. du Code Général des Impôts	Madame, Monsieur	SCI LA FORET	10 Rue Artisanale	67310	WASSELONNE	JH DISTRIBUTION	3 Rue des Pins	67310	WASSELONNE	5200450220	refus	demande non formulée pour 2017

2° PRECISE Que la liste définitive des locaux, bénéficiaires d'une exonération de TEOM pour l'année 2017, résultant de toutes les instructions transitoires effectuées par le BUREAU et tenant compte des éventuels recours formulés par les intéressés sera arrêtée par le BUREAU lors de la session du mois d'octobre 2016.

Membres en exercice	: 6	Vote à main levée :	pour	: 5
Membres présents	: 5		contre	: 0
Membres représentés	: 0		abstention	: 0

DELIBERATION N°B041-09-2016

OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR L'IMPLANTATION ET L'USAGE DE CONTENEURS ENTERRES DESTINES A LA COLLECTE SELECTIVE AVEC LA COMMUNE D'OTTROTT

LE BUREAU,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la délibération N°04-01-2016 du Comité Directeur en sa séance du 9 février 2016 statuant sur les délégations permanentes du BUREAU et du Président ;
VU la délibération N°14-02-2016 du Comité Directeur en sa séance du 15 mars 2016 portant fixation de la participation des communes pour la mise en place de conteneurs enterrés ;
APPROUVE la signature d'une convention pour l'implantation et l'usage de conteneurs enterrés destinés à la collecte sélective avec la commune d'Ottrott et autorise Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

Membres en exercice	: 6	Vote à main levée :	pour	: 5
Membres présents	: 5		contre	: 0
Membres représentés	: 0		abstention	: 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 40.
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

REUNION DE BUREAU DU 12 JUILLET 2016

DELIBERATIONS :

- N°B038-09-2016 : Approbation du Procès-Verbal de la séance du 5 juillet 2016
N°B039-09-2016 : Avenant n° 1 au marché n°2015-07 portant sur le lot n°4 « bardage et façade »
N°B040-09-2016 : Instruction transitoire n°1 relative aux exonérations facultatives de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'exercice 2017 au titre des locaux professionnels à usage industriel ou commercial et des locaux assujettis à la redevance spéciale d'élimination des déchets assimilés aux déchets ménagers
N°B041-09-2016 : Signature d'une convention pour l'implantation et l'usage de conteneurs enterrés destinés à la collecte sélective avec la commune d'Ottrott

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Monsieur André AUBELE	Président	
Monsieur Jean-Philippe HARTMANN	Vice-Président	
Monsieur Alain HUBER	Vice-Président	
Monsieur Guy HAZEMANN	Vice-Président	
Madame Laurence JOST	Vice-Présidente	
Monsieur Gilbert ECK	Vice-Président	